

Réorga Infos

Supplément spécial sur la réorganisation
des services du Siège

Syndicat National des Monuments Historiques CGT

Novembre 2013



Y-AURA-T-IL ENCORE UN CMN A NOËL ?

Le CMN existera-t-il assez longtemps pour célébrer ses 101 ans ?

Et tout d'abord, la revue de presse d'octobre...

L'actualité médiatique a été plutôt dense ce dernier mois pour Philippe Bélaval. Certes, il a bénéficié des commentaires complaisants des thuriféraires de l'art contemporain à la suite de l'ouverture de l'exposition « À triple tour » à la Conciergerie présentant une partie de la collection de monsieur Pinault. Cette manifestation l'a pourtant amené à essayer aussi quelques vertes critiques (article Médiapart du 20/10) concernant la colossale dépense qu'elle représente pour le budget de l'établissement sans qu'aucun avantage n'ait été négocié en contrepartie.

Le journaliste très bien informé auteur de l'enquête y dénonce surtout les connivences évidentes avec les puissances d'argent et l'inutile et indécent cadeau fait à l'une des plus grandes fortunes de la planète (59^e fortune mondiale, 7^e fortune française en 2010 avec un capital personnel estimé à 8,5 milliards \$ soit 6,2 milliards €), alors que notre budget est si contraint !

Les « Matins de France Culture » ont enfoncé le clou le 24/10/2013 s'interrogeant sur le mélange des intérêts publics et privés dans le milieu de l'art, traduit notamment par la valorisation de la collection Pinault grâce à de l'argent public, qui plus est parallèlement à la tenue de la FIAC.

La Conciergerie est ainsi devenue le plus grand et le moins cher des stands de cette manifestation commerciale tellement « hype ».

Monsieur Bélaval aurait pu se consoler par la remise au président de la République François Hollande, le 10/10, de son rapport sur le Panthéon qui lui a permis de graviter un peu plus dans les cercles du pouvoir et faire risette aux plus hauts personnages de l'État, photos-souvenirs à l'appui.

Las, le malheureux concept de « résilience républicaine » qu'il y développe n'a pas eu l'heur de plaire à tout le monde, ce qui lui a valu des commentaires forts mitigés de la part de politiques et d'historiens de premier plan. Le « Canard enchaîné » a même accordé le bénéfice de quelques coups de bec bienvenus au dossier Panthéon dans

deux articles du 16/10 et du 23/10.

Pour couronner le tout, deux éminentes voix du monde de la conservation patrimoniale (Christiane Naffah-Bayle et Thierry Crépin-Leblond, respectivement directrice des collections au Mobilier national et directeur du musée national de la Renaissance-Château d'Écouen) déplorait dans « le Quotidien de l'art » du 17/10 à la fois que « les châteaux soient gérés la plupart du temps par des administrateurs et non des conservateurs, à la différence des musées » et la disparition annoncée de la direction scientifique du CMN témoignage de « l'incompréhension de l'intégration monument-collection. Les collections conservées dans les monuments historiques [n'étant] pas toujours considérées en tant que telles ».

À cela sont venus s'ajouter les tracas du quotidien : lancement d'une pétition de soutien au maintien d'une direction scientifique dans l'établissement, lettre envoyée par les agents du Service inventaire-récolement-acquisition à Mme Danièle Déal, directrice de la maîtrise d'ouvrage, lui demandant quelques éclaircissements sur les incohérences de ses positions sur leur devenir, démissions successives dans la même DMO. Relations souvent tendues avec les représentants du personnel, droit de retrait présenté par les agents des Tours de Notre-Dame, etc., etc.

Un si joli rapport... sans aucun fondement !

Mais revenons à nos autres moutons. Fin septembre (enfin !), la Direction a transmis aux organisations syndicales représentatives l'ensemble des documents relatifs à la réorganisation des services du siège. Une centaine de pages qui oscille entre analyse pseudo-professionnelle et justification laborieuse du processus. Tout (ou presque) y est passé en revue : comptes-rendus de réunions, conclusions plus ou moins téléphonées (les réponses sont souvent dans la question !), organigrammes tout propres et tout beaux, si bien équilibrés, etc.

Le morceau de bravoure de ce bel exercice de style « énarchique » est bien le rapport de synthèse présenté dans sa version du 12/09, qui cherche à nous convaincre du bien-fondé de la démarche, de son absolue nécessité et des nombreux bienfaits qu'elle pourra apporter à notre établissement selon lui si mal en point.

Là où le bât blesse, nous l'avons déjà dénoncé à maintes reprises, c'est que cette analyse n'est fondée sur rien. Répétons-le une énième fois, au risque de lasser : aucun bilan général de l'organisation en place ne nous est présenté, aucun élément objectif pour justifier le grand chambardement que l'on nous prépare au pas de course. Pour masquer le manque de fond du projet, il faut en effet faire très vite, histoire de ne pas laisser aux agents le temps de réfléchir sous prétexte de ne pas exacerber leurs angoisses et leurs inquiétudes légitimes face à ce changement. On a déjà perdu assez de temps en « concertation participative », essayons maintenant de réduire les « négociations » au strict minimum !

On aurait pu nous rétorquer que cette future organisation était absolument nécessaire comme instrument d'un nouvel et ambitieux projet culturel et patrimonial élaboré pour notre établissement, un projet mis au service des missions de médiation culturelle et de présentation des monuments assignées à notre établissement, dans le respect de la fondamentale mission de conservation des monuments et de leurs collections assises sur des bases scientifiques indiscutables.

On cherchera bien inutilement dans les documents qui nous ont été remis pour apercevoir seulement l'ombre d'une déclaration d'intention dans ce domaine, bien au-contraire !

Aucun projet culturel, aucun projet patrimonial, aucun projet scientifique. Aucune vision du président Bélaval sur le CMN de demain, alors qu'il s'avère si urgent d'en présenter une !

Aucune stratégie ! Aucune ambition ! À peine nous impose-t-on la proposition de devenir une sorte de « 22^e DRAC » pour gérer la petite centaine de monuments dont nous avons la charge.

D'énormes conséquences pour le siège... et catastrophiques pour les monuments !

En revanche, on ne lésine pas sur les changements : toutes les directions, mêmes celles qui sont amenées à continuer à exister, et quasiment tous les services sont impactés. Le président lui-même l'a reconnu au cours d'une récente réunion, après avoir annoncé exactement le contraire tout au long du processus de « concertation » (modifications très à la marge et microchirurgie administrative, expliquait-il...).

De très nombreux collègues vont être considérablement affectés dans leurs missions et dans leurs métiers. La méconnaissance quasi absolue par les mentors du projet de réorganisation des métiers des agents et de la manière dont ils s'exercent n'est pas pour rien dans cette funeste conséquence.

Et ce n'est qu'un début : le beau rapport de synthèse et ses annexes n'ont en effet été divulgués qu'aux agents du siège, à peine aux administrateurs et surtout pas aux collègues des monuments qui, pourtant, sont intéressés au premier chef.

En effet, lorsque l'on lit entre les lignes, une grande partie des modifications de périmètre de l'activité et des missions du siège devra se faire « en faveur » des monuments. Traduisez : par un transfert de charges et de missions sur nos collègues des monuments. Tout cela bien entendu, sans qu'aucun avis de ces derniers n'ait encore été recueilli, et sans que l'on prévoit de leur octroyer aucun moyen supplémentaire (la démarche se fait évidemment à budget constant, voire restreint, si l'on en juge par les fuites sur le budget de l'année 2014...). Tout au plus leur accordera-t-on libéralement la possibilité de suivre des formations « adaptées » sans que rien encore ne soit clairement défini.

La méthode de gribouille est à son comble quand l'on entend au détour d'une discussion que ce sont les collègues du siège qui assureront ces formations, sans toutefois que là encore aucun budget ne soit jusqu'à aujourd'hui prévu pour les rémunérer sur ces nouvelles missions.

Après le siège expert, bonjour les monuments à tout faire...

On continue de nous expliquer (d'ailleurs avec un tantinet moins

d'ardeur aujourd'hui) qu'il faut remettre les monuments au cœur de l'action et surtout de l'organisation de l'établissement. On ne peut que souscrire à cette idée, tant les administrateurs et leurs équipes furent tenus à l'écart des décisions sous l'ancienne présidence. Adieu donc le « réseau » CMN, avec son supposé « siège expert », bonjour le monument à tout faire !

Au siège, la Direction de la communication et des relations extérieures est la principale victime collatérale de ce changement de perspective. Elle y perd... sa direction et sa hiérarchie (la tête avait été coupée depuis quelques mois déjà grâce à une opportune démission !). Restera une simple mission de quelques agents placés sous la responsabilité directe de la directrice générale et dont on cherche à nous faire croire qu'ils administreront collégialement leur service...

Pour un établissement de 1300 agents qui ouvre au public un peu moins de cent monuments et qui devra compter toujours plus sur ses ressources propres, cela pourra apparaître spécialement léger à certains.

Mais passelon notre bien-aimée direction qui va dorénavant charger les équipes des monuments d'assurer la plupart du temps leur propre communication. Les monuments communiqueront eux-mêmes sur eux-mêmes.

Avec quels agents ? Avec quels budgets ? Nulle trace de réponse dans le projet de réorganisation présenté. Sans surprise, le volet budgétaire n'est jamais abordé dans le rapport de synthèse ni dans les documents qui y sont adjoints. Le sujet doit être trop sensible ou, bien plutôt, personne ne semble y avoir réfléchi dans ce cénacle d'augustes penseurs.

Tout ce qui ne sera plus assumé par le siège – dont le rôle assez flou dans le projet de réorganisation s'apparente à peine à une vague mission de supervision – sera assuré par les équipes des monuments. Ainsi une large part de missions aujourd'hui réparties entre les différentes directions du siège seraient assumées localement, qu'il s'agisse de tâches administratives ou de gestion (comme le contrôle initial des mandatements actuellement assuré par le DBF), d'éléments majeurs de politique commerciale, de production d'expositions et d'événements culturels (à la DDCP), mais encore de certaines tâches à caractère scientifique (dépendant de la DSC).

Quand on connaît le manque cruel de moyens humains déjà criant dans les monuments sur les fonctions fondamentales d'accueil du public, de surveillance et de médiation, on se demande bien comment les équipes des monuments pourront absorber ce volant de tâches supplémentaires...

La mine désabusée ou le plus souvent dépitée des administrateurs à qui l'on a présenté dernièrement les derniers développements du projet de réorganisation n'est pas pour étonner : seuls les inconscients ou les cyniques ont pu s'en réjouir, alors que la direction leur avait fait miroiter d'autres horizons, bien plus enthousiasmants à leur goût (le fameux « monument à 360° » !).

DSC, DMO et DCMC : le Code, rien que le Code !

Car c'est bien un cynisme à peine larvé qui est à l'œuvre dans ce projet faussement pragmatique. Cynisme dans les buts, cynisme dans la méthode.

Dans les buts, on nous a rebattu les oreilles des dispositions statutaires assignées au CMN par le Code du patrimoine.

L'organisation de 2009, nous explique-t-on, ne permettait pas de mettre en œuvre les missions prévues par le législateur. Ciel ! nous sommes donc hors-la-loi depuis plusieurs années et ce, en toute ignorance. Eh oui ! Nous sommes des ignorants à qui les subtilités de la science juridique échappent et qui ne sont donc pas à même d'effectuer correctement leur travail ! Principaux criminels désignés : la Direction scientifique et la Direction de la maîtrise d'ouvrage. Car la politique de conservation et de restauration et les déficiences supposées de son organisation actuelle se situent bien « au cœur de la réflexion sur l'organisation du siège depuis l'origine du projet » !

Traduisez : Isabelle Lemesle a créé une Direction scientifique contre l'avis des hiérarques de la Sous-direction des monuments historiques de l'époque. Isabelle Lemesle débarquée, il est temps de mettre fin à cette extravagante situation.

Tant pis si cette direction a pris un rythme de croisière soutenu, si elle collabore étroitement avec celle de la maîtrise d'ouvrage, chacun se chargeant de son domaine spécifique,

si elle effectue un remarquable travail sur les collections, travail hautement apprécié par les institutions muséales et patrimoniales partenaires ainsi que par leurs collègues des monuments.

Tant pis si les agents de cette direction sont attachés à leurs missions actuelles, s'ils ont réappris à travailler ensemble après des périodes difficiles.

Tant pis aussi si on ne pensera plus l'histoire des monuments et de leurs collections en termes scientifiques et de recherches, mais seulement en termes de conservation et de restauration, en confondant de plus traitement mobilier et traitement immobilier...

Contre la disparition de la DSC, il faut sauver les collections !

Assortie d'un surprenant exercice de voltige sémantique et syntaxique portant sur l'usage de la locution conjonctive « ainsi que », suivie du déterminant possessif « leurs », dans la rédaction du code du patrimoine (le CMN « a pour mission d'entretenir, conserver et restaurer les monuments nationaux ainsi que leurs collections », cf. p. 8, 9, 21 du rapport de synthèse) et d'une analyse parfaitement inexacte des difficultés et de leurs causes inhérentes à certains projets (cf. p. 9 et encadré 2 du même rapport, p. 21), une interprétation des plus étroites des dispositions légales du code a permis de justifier la disparition promise de la Direction scientifique.

Arguant de l'évidente « intégration » entre le contenu et le contenant (de toute façon effective quelle que soit l'organisation choisie) et l'extrapolant à l'extrême pour confondre la conservation et la restauration « des monuments et leurs collections » dans un même traitement et les fondre dans une même structure, le rapport appelle, par la dissolution de la DSC dans l'actuelle DMO, l'avènement d'une méga-direction de la conservation des monuments et des collections (DCMC) qui regroupera plus du tiers des effectifs du siège, autant dire un véritable État dans l'État !

L'hégémonie budgétaire, et donc décisionnaire, de cette nouvelle direction s'avérera bien entendu sans pareille.

À l'aune des mots employés, à diverses reprises, pour qualifier les collections et les objets eux-mêmes (les tapisseries sont des « tapis », les objets de collections sont des « choses », les éléments lapidaires

servent à « meubler » une crypte, etc.), on doute de l'intérêt réel que pourra porter à ces ensembles patrimoniaux remarquables la direction de cette gigantesque et artificielle construction.

On doute aussi de l'empressement qu'elle pourra manifester pour lancer des chantiers d'envergure dans ce domaine en terme de restauration et de présentation (à l'image de ce qui s'est superbement fait à Champs-sur-Marne) ou d'acquisitions (à celle de la patiente quête pour le remeublement de la Villa Cavrois)...

L'inquiétude et l'incompréhension se font dès lors fort vives chez une grande partie des collègues des musées et des milieux de la conservation patrimoniale. Ils savent déjà qu'il va falloir redoubler de vigilance pour protéger voire pour sauver les collections dont notre établissement à la charge.

La réorg avant la réorg

Le calendrier étant contraint du fait de la volonté de la direction d'appliquer sa réforme au 1^{er} janvier prochain quoi qu'il en coûte, conciliabules et entretiens préalables plus ou moins informels, plus ou moins officiels, se succèdent pour envisager dans le détail la nouvelle organisation. C'est-à-dire poste par poste. De la part de l'administration, les explications sont souvent bien emberlificotées et ne répondent généralement pas aux interrogations précises des agents, trahissant l'impréparation et le manque de professionnalisme qui prévaut dans la démarche.

Plus inquiétant et plus cynique encore, la plupart du temps les agents sont confrontés à des interlocuteurs qui ne savent pas vraiment en quoi consistent leurs métiers et qui sont tout à fait incapables de rédiger valablement leur future fiche de poste (DBF, DSC, etc.). Ainsi, et c'est le monde à l'envers, nombreux sont ceux qui se sont vus proposer de rédiger eux-mêmes leur fiches de poste, de définir eux-mêmes le contour de leurs futurs emplois, alors même que la nouvelle organisation n'a pas encore été validée dans le détail par les instances et qu'ils ignorent souvent ou ont beaucoup de mal à comprendre parfois ce que l'on attend d'eux dans le futur.

C'est aussi, on le comprend bien, une façon de leur faire sinon accepter du moins admettre l'inévitabilité de la

réforme, voire de leur soutirer une acceptation ou une validation tacite de la future organisation.

Il faut le réaffirmer : rien n'est joué et rien n'est encore acté !

Silence ! ...vous aurez des primes !

Histoire de semer un peu plus encore la zizanie entre les agents, la direction générale a souhaité distribuer dès cet automne la part variable de rémunération accordée aux cadres de l'établissement (groupes 3, 4 et 5) par les dispositions du nouveau cadre de gestion des personnels contractuels, générant une indignation justifiée de la part des collègues des groupes 1 et 2.

Rappelons que la CGT était opposée à cette disposition, estimant qu'elle générerait une distorsion de traitement intolérable entre les différents groupes (les « cadres » bénéficient de la part variable tandis que les salaires les plus modestes ne peuvent être améliorés que par les dispositions du PPI).

Cette attribution doit, selon les textes, être assortie d'un certain nombre de critères d'objectifs préalablement définis ou au moins encadrés par des dispositions discutées avec les représentants du personnel. Or, ces discussions n'ont pas eu lieu et les objectifs n'ont le plus souvent pas été clairement définis au sein des directions elles-mêmes.

On nous explique cependant qu'une enveloppe avait été réservée dans le budget voté pour 2013, et que cette enveloppe aurait été perdue faute d'emploi. On nous dit encore que des dispositions transitoires du même ordre que celles mises en place à la DGPAT dans des circonstances similaires seront appliquées. Toutefois, le système ne nous a pas été explicité plus avant. On nous a même expliqué que la répartition obéirait à un « algorithme secret » appliqué par la DRH. Que de mystère !

Hors toutes ces fadaïses, et en l'absence de critères prédéfinis, que n'a-t-on tout simplement réparti les sommes allouées équitablement et également entre les membres de chacun des groupes, tant les critères transitoires envisagés paraissent si fortement sujets à caution et génèrent une juste perplexité de la part des intéressés.

La distribution de ces « primes » toutes

affaires cessantes à un moment crucial – les dernières semaines de négociation sur la réorganisation – ne laisse pas de paraître des plus suspects. On ne nous fera pas croire que la coïncidence est parfaitement fortuite et qu'aucune arrière-pensée ne préside à cette mesure. Disons-le franchement : si l'on cherchait à acheter sinon l'adhésion du moins le silence ou la neutralité d'une partie du personnel on ne s'y prendrait pas autrement. Les explications bien embarrassées et bien confuses de Mme Lefeuvre lors du dernier CT ne peuvent qu'accentuer nos suspicions.

Les agents ne sont pas dupes, ils ne croient pas à la fable de l'algorithme secret pas plus qu'au pseudo caractère d'urgence forcée de cette distribution. Nul ne saurait refuser une amélioration substantielle de ses émoluments, mais il y a tout de même la manière. Et là, elle n'y est pas du tout !

Il y a fort à parier que toutes ces arguties verbales abracadabrantes ne cachent en réalité que ce que tous dénoncent dans les méthodes de cette direction : l'arbitraire et le favoritisme.

Si cela n'est pas le cas, qu'on nous le prouve sans faire de mystère en mettant cartes sur table !

On n'a plus d'argent, on a tout donné à Pinault (voir plus haut) !

Chacun au CMN le sait : « il n'y a plus d'argent ! Le budget 2014 sera extrêmement tendu et cela va empirer dans les années à venir ! » Cette antienne entonnée à longueur de temps par notre directrice générale semble dorénavant bien assimilée par chaque directeur. Des solutions, on en a, et certaines ne laissent pas de surprendre : couper dans les budgets, cesser d'enrichir les collections, refuser les projets d'expositions (de grandes expositions), arrêter de publier des livres !!!

La direction lamine ainsi progressivement – en paroles d'abord avant de passer aux actes de manière plus détournée mais toujours si efficace – une partie des prérogatives culturelles de l'établissement.

Or, chaque fin d'année, des sommes conséquentes et inemployées abondent le fonds de roulement de notre établissement, sous-consommation des crédits oblige. Témoignage d'un manque d'ambition et d'imagination hors-norme, cette situation doit faire le bonheur du ministère de la culture et de celui du budget, qui ne se priveront pas, à terme, de siphonner ce fonds

de roulement bien trop garni pour l'employer ailleurs ! Période de disette fait loi et comprenez qui pourra...

Fort heureusement, notre bon président veille et fixe le cap à atteindre pour pallier ce temps de vaches maigres : l'auto-fi-nan-ce-ment. Il s'agit en d'autres termes, de couvrir l'ensemble de nos dépenses par nos recettes propres. Une belle perspective de gestion citoyenne et une louable et intelligente intention. La « stratégie » adoptée par le président sera-t-elle à la hauteur de cet enjeu majeur ?

Au vu des décisions déjà prises (notamment le budget d'action culturelle grevé d'un bon tiers par une seule exposition destinée à complaire à une grande fortune et dont on doute qu'elle puisse jamais se révéler bénéficiaire pour notre établissement) et de ce qui se profile pour 2014, on reste très circonspect...

Nous avons besoin d'un établissement uni derrière un projet ambitieux, de collègues motivés par leurs missions et la prise en compte optimale de leurs métiers et de leurs compétences.

Ce qui s'annonce ressemble plus à une grande pagaille, avec à la clef une désorganisation encore jamais vue des fonctions administratives, culturelles, patrimoniales et scientifiques de notre grande maison.

Avec aussi la montée d'une démotivation générale, déjà bien sensible chez les agents des services du siège et peut-être bientôt chez ceux des monuments.

Désabusés face au grand gâchis à venir (notamment la perte d'une bonne partie du capital d'expérience et de savoir, tant intellectuels que professionnels, accumulés dans de nombreux métiers depuis des années), obligés de justifier, pour certains sans relâche depuis l'arrivée de la nouvelle direction, de leur poste et de leur métier, en but à une direction ignorante et obtuse, nombreux sont les agents du siège en proie à une nouvelle forme de souffrance au travail, qui n'a rien à envier à celles que nous avons dénoncées par le passé.

Le doute des agents se révèle on ne peut plus justifié et le remède administré par le bon docteur Bévalval pourrait bien, lui, à court ou moyen terme, s'avérer fatal.

Par-delà la réorg de 2014 : quel avenir pour le « CMN Bévalval » ?

Les membres de la direction, qui par

totale fidélité à l'établissement doivent se refuser à visiter lors de leur temps libre d'autres lieux que les monuments nationaux, ne semblent pas avoir pris conscience de quelques réalités du temps.

Nous ne sommes plus dans les années 1970, époque bénie où la vénérée Caisse nationale des monuments historiques et des sites régnait quasi sans partage sur le paysage monumental touristique français, distribuait des subventions à qui mieux-mieux à bien des associations et fournissait le reste des institutions patrimoniales de l'État en argent frais et en objets de collection.

N'importe quel agent un peu curieux et ouvert se promenant en Provence, en Bretagne, en Aquitaine ou ailleurs en France sait que nous sommes aujourd'hui loin d'être les seuls à présenter et à ouvrir des monuments au public.

En seulement deux décennies, l'offre patrimoniale monumentale et culturelle est devenue un secteur où règne une très forte et rude concurrence ! Les collectivités territoriales (conseils généraux et régionaux, municipalités), les SCN et les établissements publics installés (Malmaison, Compiègne, Pau, Fontainebleau ou Versailles) ou plus récents (Chambord), les propriétaires privés, tous rivalisent d'ingéniosité, d'imagination et de volonté pour profiter d'une partie de la manne générée par la soif patrimoniale de nos visiteurs. Toute l'année des milliers de châteaux, demeures historiques et jardins, artistement entretenus et embellis sans relâche, ouvrent leurs portes.

Le public, lui, ne fait pas la différence, il recherche les offres de qualité et, souvent, n'hésite pas à payer le prix fort s'il est certain d'être satisfait.

Dans ce paysage, quelle sera la place d'un CMN désorganisé, replié sur lui-même, en proie au doute et à l'abattement, rétrograde dans ses ambitions, discrédité sur le plan culturel et scientifique ?

Dans la quête permanente pour séduire le visiteur, qu'aurons-nous demain à offrir ? Si l'on en juge par le grand vide qui fait actuellement office de projet, rien de plus qu'aujourd'hui, fort probablement beaucoup moins qu'hier. Des jardins magnifiques à faire pâlir nos cousins grands-bretons ? Un expert va y réfléchir. Des parcours de visite conçus à partir d'études historiques

et scientifiques les plus sérieuses ? La consultation de deux ou trois bouquins devrait suffire. Des visites-conférences de qualité pour présenter nos monuments à leurs visiteurs ? Que l'on supprime ce service inutile ! Une politique volontaire de conservation préventive ? La conservation préventive n'existe pas ! Une approche sensible de la présentation et de la conservation des collections dans leur contexte ? On supprime la direction scientifique et on disperse le département de la conservation des collections ! Des acquisitions permettant de venir enrichir et compléter intelligemment le contenu patrimonial et culturel des monuments et les parcours de visite ? Il y a déjà trop d'objets dans les monuments ! Des expositions qui puissent attirer les visiteurs et leur faire apprécier un peu plus l'offre de l'établissement ? On a cherché à faire disparaître les chargés de production et le département des manifestations culturelles... Foin d'ailleurs d'expositions historiques et scientifiques trop poussées : l'art contemporain est plus facile à présenter et permet de réduire le temps de préparation. Dommage qu'il ne satisfasse qu'une petite élite et qu'il fasse la plupart du temps baisser les courbes de fréquentation. Mais il faut bien complaire !

Le projet de réorganisation : une mystification au service de conceptions passéistes

Témoignage d'une faillite intellectuelle fondamentale de la part de notre direction actuelle, étroite dans sa vision et sans ouverture tout autant qu'obscur dans ses réelles motivations, tout ce qui fait l'âme d'un monument national et nourrit une médiation culturelle réfléchie risque bien d'être progressivement gommé au profit d'une vision strictement « monument historique » et dépassée de nos missions. Le CMN (re)deviendra ainsi une administration qui conservera (en l'état) et restaurera (un peu) des monuments figés, encaissant des droits d'entrée et vendant des cartes postales en une pauvre économie de subsistance, sans ambition, mettant en œuvre une « programmation » culturelle au gré d'intérêts autres que les siens...

À votre avis, qui, en 2015, percevra la poignée d'euros nécessaire à la visite d'un monument historique par une famille ? Le gestionnaire d'un monument national figé ou le propriétaire d'un monument historique vivant, doté

d'une offre culturelle ambitieuse et attractive ?

Mais finalement peu importe. La réorganisation est tout ce qui compte actuellement, en l'absence de politique et de stratégie culturelles de la part de notre équipe dirigeante, elle est LA politique de l'établissement.

Peu brillante tentative de mystification, qui cherche à masquer le vide de la démarche, mise au service d'une vision passéiste et rétrograde de l'établissement (le retour de la bonne vieille Caisse) et d'une future organisation qui s'avèrera rapidement inadaptée et inefficace dans les faits.

Contre toute raison et contre l'avis maintes fois exprimé des agents, le rapport de synthèse de septembre veut nous faire croire que nous avons besoin, aujourd'hui, d'une profonde restructuration de notre établissement, sans nous en avancer les raisons précises. Déformation, travestissement et manipulation de la parole des agents sont à l'œuvre pour leur faire dire ce qu'ils ne pensent pas, nous l'avons déjà dénoncé. Dès lors, le collègue le plus convaincu pourrait bien succomber à une rhétorique toute perverse et une manipulation verbale très au point.

Heureusement, le discours des agents (encore récemment lors des dernières AG à Domino et à Sully) nous démontre qu'il n'en est rien. Même s'ils sont bien las, nos collègues ne sont pas dupes des failles actuelles et à venir de ce projet. Ils nous éclairent sur ses insuffisances, sur son caractère incomplet et inabouti, sur son absence de caractère prospectif et sur les grandes difficultés qui s'annoncent dans sa mise en œuvre. Par-dessus tout, ils nous confirment l'absence quasi totale de réflexion sur les conséquences réelles des modifications de fonctionnement sur leur situation future.

Pour nous distraire et pour amadouer les agents, des promesses sont faites aux uns et aux autres. Les promesses on le sait ne coûtent pas cher et n'engagent que ceux qui les écoutent... Toutefois, le président Béval sera comptable de ces promesses et de leur réalisation. Il sera aussi comptable des déficiences prévisibles de sa nouvelle organisation. À moins qu'il ne préfère partir, s'en aller, attiré par des cieux plus glorieux. Les couloirs sont toujours bruyants de murmures...

Peut-être. Sans beaucoup s'engager, il

est hautement probable toutefois que les promesses faites ne seront pas tenues.

Qu'à cela ne tienne, il est tout aussi probable que dans quelques mois un nouveau président viendra remplacer celui-ci. Un nouveau président qui fera le constat des difficultés, des dégâts et du gâchis générés par notre future organisation. Lui aussi balayera le passé – comment pourrait-il d'ailleurs faire autrement ? –, lui aussi tentera une nouvelle organisation.

Si, enfin, c'est un dirigeant avec une vision, avec une véritable ambition pour notre établissement, peut-être réussira-t-il à relancer la machine, à nous faire de nouveau aller de l'avant – et non pas seulement vers notre chute –, à retrouver les partenariats que nous aurons infailliblement perdus, l'estime et l'appui des autres institutions culturelles et scientifiques qui nous auront observé nous fourvoyer dans nos errements actuels ?

Peut-être alors, ferons-nous enfin à nouveau bonne figure dans nos responsabilités de service public, dans notre devoir de mise en valeur des monuments, de projet patrimonial, de projet culturel ?

Un scénario alternatif est-il possible ?

Peut-être enfin aurons-nous des responsables intéressés par nos missions, avertis et compétents, professionnels et sérieux, respectueux et désireux de mettre au mieux à profit les qualités et les connaissances des agents, au service d'un projet enfin affirmé à destination de nos visiteurs, au bénéfice réel de la conservation du patrimoine dont nous avons la charge ?

Des responsables qui sauront aussi, et enfin, prendre en compte les traumatismes subits, année après année, par les agents du CMN qui, en dépit de tout, résistent, tiennent bon et persévèrent !

Contre la démission intellectuelle et le manque d'ambition culturelle et patrimoniale de nos « élites », nous maintenons donc toutes nos propositions :

Nous réaffirmons la nécessité d'outils de médiation culturelle indispensables, chargés de production et conférenciers.

Nous réaffirmons la nécessité de maintenir une Direction scientifique, gage du sérieux de nos missions de médiation et de conservation.

Nous réaffirmons la nécessité d'une Direction opérationnelle de la maîtrise d'ouvrage dotée de moyens suffisants.

Nous réaffirmons enfin la nécessité de saisir dès maintenant nos collègues des monuments – et pas seulement leurs administrateurs – des conséquences de la future organisation du siège sur leur propre mode de fonctionnement et ainsi de juger ensemble de la pertinence des évolutions envisagées.

Pétition en faveur du maintien d'une direction scientifique, renforcée dans ses moyens et ses missions, au Centre des monuments nationaux

Madame la Ministre de la Culture,

Le Centre des monuments nationaux (CMN), établissement public presque centenaire, héritier de la Caisse nationale des monuments historiques, a vu, au fil du temps, ses missions de service public évoluer et s'étoffer pour devenir aujourd'hui un « opérateur totalement intégré » de premier plan dans la sphère culturelle et patrimoniale. Si ses missions de conservation et de restauration des monuments historiques dont il a la charge constituent désormais une part importante de son activité, ses missions premières restent l'ouverture de ses monuments au plus grand nombre et la diffusion de leur connaissance.

Au sein de ses monuments, le CMN est également détenteur de collections mobilières de très grande qualité et d'un important fond documentaire qui participent à l'enrichissement de l'offre faite aux visiteurs. Ainsi, la médiation culturelle comme la transmission des savoirs sont au cœur des missions de service public de l'établissement.

Pour mener à bien ces missions, le CMN se doit d'avoir recours à des instruments intellectuels de haut niveau et à un discours scientifique irréprochable élaborés en lien étroit avec le monde de la recherche, que se soit en matière d'histoire, d'histoire de l'art, d'archéologie, ou encore de techniques de conservation/restauration... De même, la construction d'outils de médiation indispensables et la mise en place de parcours de visite adaptés à chacun, ne peuvent se passer d'une base scientifique solide.

La création, en 2009, d'une direction scientifique installée à l'hôtel de Sully, siège historique de l'établissement, a permis de mettre en œuvre de nombreuses réalisations à fort potentiel culturel et très attractives pour le public. Car la direction scientifique dialogue et collabore en permanence avec les autres directions de l'établissement pour bâtir des projets ambitieux, projets dont la réussite a été unanimement saluée par la presse et les spécialistes, et plébiscitée par les publics. Citons entre autres : l'Hôtel de Sully : restauration des appartements de la duchesse et remeublement dans un état historique d'après l'inventaire de 1661 ; le Château de Champs-sur-Marne : restitution d'un état des salles « Cahen d'Anvers », d'après les inventaires, photographies, archives et témoignages historiques...

La direction scientifique est également à l'origine de nombreux partenariats qui ont donné au CMN une véritable légitimité et une réelle reconnaissance en tant qu'institution scientifique et patrimoniale sérieuse dans le monde de la Culture. En témoignent les collaborations en cours ou à venir avec le Mobilier national, le musée Guimet, et le château de Versailles. Ainsi la direction scientifique du CMN est devenue le principal et incontournable interlocuteur des autres établissements publics comme des services du Ministère et d'autres institutions culturelles partenaires.

La direction scientifique, ce sont aussi des agents particulièrement compétents dans leur domaine et dévoués, depuis de nombreuses années, à leur mission de service public culturel, tant à destination des équipes des monuments gérés par le CMN, que des publics qui les visitent .

Alors que le CMN célébrera d'ici peu ces 100 ans et que le Ministère de la Culture s'apprête à commémorer le centenaire de la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques, l'établissement a le devoir de proposer au public une

